

Programme de la Formation

GESTION ET VALORISATION DES EAUX DE PLUIE

2 jours soit 14 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
La récupération et l'exploitation de l'eau de pluie	Présentiel	lundi 23 octobre 2023, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans
La gestion des eaux pluviales à la parcelle	Présentiel	mardi 24 octobre 2023, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

CONTEXTE GÉNÉRAL

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau et de changements du régime des pluies, la valorisation des eaux de pluie s'impose comme l'une des solutions qui permet de réduire le stress hydrique et de limiter les impacts des épisodes pluvieux violents.

Autorisée depuis 2008 par l'arrêté du 21 août 2008, puis réglementée par les normes AFNOR NF-P16-005 (2011) puis NF-EN-16941.1 (2018), la récupération des eaux de pluie n'est pas ou peu maîtrisée par les différents acteurs du bâtiment alors que :

Les maîtres d'ouvrages sont de plus en plus exigeants afin d'optimiser leurs investissements

Les collectivités qui intègrent la valorisation des eaux de pluie dans les PLU, exigent des résultats en termes de limitation du volume des eaux pluviales rejetées aux réseaux.

Les "fermiers" souhaitent contrôler le respect des normes de disconnexion afin de protéger leurs réseaux d'eau

L'intégration de la valorisation des eaux de pluie dans les labels (HQE, BREEAM, ...) impose une professionnalisation de chacun.

Dans le même temps, les collectivités souhaitent limiter l'apport d'eaux de pluie dans leurs réseaux d'assainissement en imposant via les PLU une gestion des eaux à la parcelle.

Il est de plus en plus courant de se voir imposer lors des dépôt de permis de construire la rédaction d'une notice d'eau pluviale exposant les solutions qui permettront de conserver sur place les eaux pluviales alors que cette expertise est encore méconnue.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Cette formation vous permettra de :

- Comprendre les enjeux de la gestion des eaux pluviales.
- Maîtriser les notions de rétention, d'abattement et de valorisation des eaux.
- Savoir lire et comprendre une notice eau pluviale vs les exigences des autorités
- Connaître les différentes solutions techniques existantes
- Comprendre les enjeux de la récupération de l'eau de pluie
- Distinguer la récupération des eaux de pluie de la rétention des eaux pluviales
- Connaître les normes et les textes réglementaires
- Maîtriser les différentes installations techniques de récupération de l'eau de pluie.

PRISE EN CHARGE

Cette formation peut-être pris en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez :

Liberaux : [FIE-PL](#)

Salariés : [OPCO EP](#)

Il est indispensable d'effectuer la demande de prise en charge auprès de votre l'organisme de prise en charge auprès duquel vous cotisez. Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'obligation de formation pour les architectes en tant que formations dite structurée.

Il est indispensable de déclarer votre participation dans votre espace personnel - ICI -

Nous restons à votre disposition pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :
JOLIVET Virginie - 02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

PUBLIC CIBLE

- Architectes et collaborateurs d'architectes
- Bureaux d'études
- Installateurs
- Maîtres d'ouvrage
- Prescripteurs
- Paysagistes

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Cette formation est animé par Cédric Fontaine.

Déroulement de la formation :

1. Introduction à la formation

- Accueil des participants et tour de table
- Présentation des objectifs, du programme et du déroulement de la formation
- Recueil des attentes et des expériences des stagiaires sur le thème de la formation

2. Déroulement de la formation selon le programme détaillé ci-dessous

3. Bilan de la formation

Synthèse globale de la formation

- Un questionnaire préalable est envoyé par mail aux participants pour recueillir leurs besoins. Il est transmis à l'intervenant avant la formation.
- Un questionnaire de validation des objectifs pédagogiques sera fait après le tour de table de la dernière journée de formation.
- Un questionnaire d'évaluation à chaud est envoyé aux participants par mail deux jours après la formation. Le retour de ce questionnaire est essentiel afin de recevoir les attestations de formation et de présence
- Une auto-évaluation des acquis est également indiquée dans l'attestation de formation
- Une évaluation à froid est envoyée par mail aux participants 1 mois après la formation afin que le centre de formation puisse s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert des compétences en situation professionnelle.

Locaux accessibles aux PMR.

Le repas est inclus dans le prix de la formation.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module La récupération et l'exploitation de l'eau de pluie

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 23 octobre 2023, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Ce module vous permettra de :

- Conseiller et argumenter la solution technique adaptée.
- Dimensionner une installation de récupération de l'eau de pluie
- Réaliser un CCTP d'une installation de valorisation des EP

À la fin de la formation vous serez capable de :

- Comprendre les enjeux de la récupération de l'eau de pluie
- Distinguer la récupération des EP de la rétention des eaux pluviales
- Connaître les normes et les textes réglementaires
- Maîtriser les différentes installations techniques de récupération de l'eau de pluie.

FORMATEUR(S)

FONTAINE Cédric

OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'approche pédagogique s'articule autour d'apports théoriques s'appuyant notamment avec :

- Méthodes actives et participatives
- PPT
- Vidéos
- étude de cas
- échanges
- Tours de table

PROGRAMME

MATIN

I. Accueil

II. Tour de table

III. L'histoire d'eau et l'homme

IV. Le contexte et les enjeux actuels de la récupération de l'eau de pluie

V. Tordre le cou aux idées reçues

VI. Récupération vs rétention Les principales notions de la rétention d'eau

VII. Comment aborder un dossier de récupération de l'eau de pluie

VIII. Les erreurs à éviter

PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

IX. Le répertoire des questions à poser et des informations à recueillir

X. Les différentes configurations d'une installation de récupération

XI. Études de cas et utilisation du logiciel de dimensionnement www.la-banquise.com

XII. Chiffrage d'une installation de valorisation des eaux de pluie

XIII. Tour de table et bilan de formation

Module

La gestion des eaux pluviales à la parcelle

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : mardi 24 octobre 2023, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Ce module vous permettra de :

- Intégrer la notion des eaux pluviales dans la conception du bâtiment
- Dimensionner les ouvrages nécessaires
- Rédiger une notice eau pluviale simple

À la fin de la formation vous serez capable de :

- Comprendre les enjeux de la gestion des eaux pluviales
- Maîtriser les notions de rétention, d'abatement et de valorisation des eaux
- Savoir lire et comprendre une notice eau pluviale vs les exigences des autorités
- Connaître les différentes solutions techniques existantes

FORMATEUR(S)

FONTAINE Cédric

OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'approche pédagogique s'articule autour d'apports théoriques s'appuyant notamment avec :

- Méthodes actives et participatives
- PPT
- Vidéos
- étude de cas
- échanges
- tours de table

PROGRAMME

MATIN

- I. Accueil
- II. Tour de table
- III. Les enjeux de l'eau dans le monde
- IV. L'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau
- V. Les grandes notions de gestion des eaux pluviales - récupération - rétention - abatement
- VI. Les impacts de la rétention, de l'abatement et de la valorisation des eaux de pluie
- VII. Comment aborder un dossier gestion des eaux pluviales à l'échelle de la parcelle
- VIII. Comment calculer une surface active

PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

- IX. Les solutions techniques existantes pour chacune des trois notions présentées ci-dessus
- X. Le répertoire des questions à poser et des informations à recueillir
- XI. Études de cas simples
- XII. Les interactions des entre l'abatement et la valorisation des eaux pluies
- XIII. Études de cas complexes
- XIV. Tour de table et bilan de formation